

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Procès-verbal du mercredi 1^{er} septembre 2021

1. Mot de bienvenue et info (conseil d'administration du CSSC)

La direction souhaite la bienvenue aux parents présents à la rencontre a lieu en visioconférence. Celle-ci mentionne que les parents intéressés à déposer leur candidature pour siéger au conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Capitale doivent obligatoirement être membres du conseil d'établissement de l'école fréquentée par leur enfant et représentant au comité de parents pour l'année scolaire 2021-2022 s'ils souhaitent être éligibles aux élections.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La direction effectue la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Mélissa Allaire et est adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption des procès-verbaux des assemblées générales du 2 et du 16 septembre 2020

La direction effectue la lecture du procès-verbal. L'adoption est proposée par Mme Mireille Laroche et est adoptée à l'unanimité.

4. Présentation du rapport annuel de 2020-2021

La direction présente le rapport annuel déposé sur le site web de l'école.

5. Élection aux postes de représentants au conseil d'établissement

Mme Joanie Laroche propose la candidature de Mme Mireille Laroche, appuyée par Mme Jeanne Landry-Belleau.

Mme Jeanne Landry-Belleau propose la candidature de Mme Mélissa Allaire, appuyée par Mme Mireille Laroche.

Mme Jeanne Landry-Belleau propose la candidature de Mme Mahamadou Sissoki, appuyée par Mme Mélissa Allaire.

Suite aux élections, mesdames Mélissa Allaire, Amélie Bernard ainsi que Mireille Laroche ont été élues comme représentants au conseil d'établissement.

Aucun parent substitut n'a été élu, faute de candidat.

6. Élection au poste de représentant au comité de parents et d'un substitut par les membres du conseil d'établissement

Mme Mireille Laroche sera représentante au comité de parents et Mme Mélissa Allaire accepte d'être substitut.

7. Levée de l'assemblée et rencontres dans les classes

La levée de l'assemblée est proposée à 18h43 par M. Joël Konan et est adoptée à l'unanimité.